

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2011

TRANSPARENCE FINANCIÈRE DE LA VIE POLITIQUE (Deuxième lecture) - (n° 3258)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 7

présenté par
M. Dosière

ARTICLE 3 OCTIES

À la première phrase de l'alinéa 9, supprimer les mots :
« et dans les îles Wallis et Futuna ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.